

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 5.2 de l'ordre du jour

CX/FO 19/26/6 Add. 1

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES GRAISSES ET LES HUILES

Vingt-sixième session

Kuala Lumpur, Malaisie, 25 février - 1^{er} mars 2019

AVANT-PROJET DE RÉVISION DE LA NORME POUR LES HUILES VÉGÉTALES PORTANT UN NOM SPÉCIFIQUE (CODEX STAN 210-1999) – Remplacement de l'indice d'acide par les acides gras libres pour les huiles de palme vierges et inclusion des acides gras libres pour l'huile de palmiste brute

(Observations à l'Étape 3 – Réponses à la Lettre circulaire CL 2018/77/OCS-FO)

(Observations du Brésil, de la Colombie, de l'Équateur, de l'Égypte)

A. CONTEXTE

Le présent document rassemble les observations reçues en réponse à la Lettre circulaire CL 2018/77/OCS-FO émise le 11 novembre 2018 avec comme date limite le 15 décembre 2018.

B. OBSERVATIONS

Les observations communiquées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Observation	Pays/Observateur
<p>Le Brésil soutient le remplacement de l'indice d'acide par les acides gras libres pour l'huile de palme vierge et l'inclusion des acides gras libres pour l'huile de palmiste brute, parce que ces changements ne modifient pas les limites. Ce n'est qu'une autre manière d'exprimer l'acidité des huiles végétales pour lesquelles la plupart des acides gras sont autres que l'acide oléique.</p> <p>Le Brésil est d'accord pour inclure le texte suivant, souligné et en caractères gras, et pour supprimer le texte barré dans l'Annexe de la Norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique (CXS 210-1999).</p> <p>Le Brésil suggère en outre de faire figurer la méthode d'analyse AOCS Ca 5a-40 pour la détermination de l'acidité, qui correspond à la méthode AOCS Cd 3d-63. Les deux méthodes permettent de déterminer les acides gras libres dans les huiles d'origine végétale, animale ou marine, brutes ou raffinées, et de calculer les pourcentages d'acides gras libres sous forme d'acide oléique, laurique et palmitique.</p> <p>En ce qui concerne la méthode ISO 660, qui sert à déterminer l'acidité, le Brésil suggère un ajustement, car la dernière mise à jour a eu lieu en 2009.</p>	Brésil
<p>La Colombie appuie la proposition de changement de la manière dont sont exprimés les acides gras libres dans l'avant-projet de révision.</p>	Colombie
<p>En ce qui concerne le Document de discussion, dans lequel « les membres du Codex et les observateurs sont invités à soumettre leurs observations sur l'avant-projet de révision de la Norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique (CODEX STAN 210-1999) (Étape 3) : Remplacement de l'indice d'acide par les acides gras libres pour les huiles de palme vierges et inclusion des acides gras libres pour l'huile de palmiste brute », nous souhaitons formuler les observations suivantes :</p> <p>L'Équateur tient à remercier tous les pays qui ont travaillé sur les amendements apportés à la Norme du Codex pour les huiles végétales portant un nom spécifique (CXS 210-1999) et apporté leur contribution à cet égard ; en ce sens, notre pays soutient la proposition présentée par la Malaisie concernant la modification du paramètre d'acidité : « Remplacement de l'indice d'acide par les acides gras libres pour les huiles de palme vierges (5 % sous forme d'acide palmitique) et inclusion des acides gras libres pour l'huile de palmiste brute (5 % sous forme d'acide laurique) », tenant compte du fait que la pratique commerciale actuelle exige une normalisation et une harmonisation des différentes méthodes qui existent pour déterminer l'acidité de ces huiles.</p>	Équateur

<p>Les acides gras libres des huiles végétales (tels qu'ils sont présentés dans la norme Codex 210) peuvent être déterminés en pourcentage d'acidité ou en indice d'acide. Les deux valeurs obtenues pour le pourcentage d'acidité et l'indice d'acide sont mutuellement convertibles.</p> <p>L'Égypte est donc d'accord avec l'avant-projet de révision concernant le « REMPLACEMENT DE L'INDICE D'ACIDE PAR LES ACIDES GRAS LIBRES POUR LES HUILES DE PALME VIERGES ET INCLUSION DES ACIDES GRAS LIBRES POUR L'HUILE DE PALMISTE BRUTE ».</p>	Égypte
---	---------------